

DDARS 48

Service santé environnement

Téléphone : 04 66 49 40 94

Télécopie : 04 66 49 03 07

ars-oc-dd48-laboratoires@ars.sante.fr

ALERTE NON CONFORMITE DD48**Eau destinée à la consommation humaine : MICROBIOLOGIE**

Date d'envoi : 10/11/24

Programmation ARS : octobre 2024

Coordonnées ARS hors jours ouvrés

N° alerte : 0800 301 301

Courriel : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSE DE LA LOZERE
Rue du Gévaudan
BP 143
48005 Mende cedexTéléphone secrétariat : 04 66 65 72 10
Télécopie secrétariat : 04 66 65 72 14
Téléphone microbiologie : 04 66 65 72 18
Tél. astreinte microbiologie : 06 74 50 05 61
Courriel microbiologie : bae@lozere.fr**Renseignements concernant le prélèvement**Code SISE du prélèvement : **04800121450**

Date du prélèvement : 07/11/24

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

Code SISE : S1

Type d'analyse : CME ----- RECONTRÔLE BACTÉRIO

Code SISE : S.MB

Renseignements concernant la localisation du prélèvement

Unité de gestion de l'installation : PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE

Code SISE de l'UGE : 0480130

Installation : **SAINT MAURICE DE VENTALON**

Code SISE de l'INS : 048000932

Type d'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**

Code SISE : UDI

Nature de l'eau de l'installation : EAU SUPERFICIELLE

Code SISE : ESU

Commune du point de surveillance : **PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE**Nom du point de surveillance : **MAS MEJEAN**

Code SISE du PSV : 048000001020

Localisation du point de surveillance : HABITATION PARTICULIERE

Type d'eau du point de surveillance : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Code SISE : T

Renseignements concernant les résultats d'analyse

Paramètres	Code SISE	Résultat	Unité	Norme	Seuil intervention astreinte
Escherischia coli	ECOLI	5	germes / 100ml	0 /100ml	> 4 /100ml
Entérocoques fécaux	STRF	2	germes / 100ml	0 /100ml	> 4 /100ml
Turbidité	TURBNFU	<0.2	NFU	< 2 NFU pour UDI <1 NFU pour TTP	-
Chlore libre terrain	CL2LIB	<0.03	mg/l	>0,1 mg/l	-
Chlore total terrain	CL2TOT	<0.03	mg/l	-	-

Données de la distribution sur laquelle le prélèvement a été réalisé

Population permanente : 85

Population décret : 118

Distribution sans limitation d'usage permanente

Dépassement à gérer.